

# Info travaux

## Travaux de piste cyclable rue Louis Blériot

Madame, Monsieur,

Pessac, le 26 aout 202

Bordeaux Métropole aménage, entretient et gère le réseau de voirie des 28 communes qui la composent. Dans ce cadre, nous vous informons que **des travaux d'aménagement d'une piste cyclable** vont être réalisés sur la rue Louis Blériot, entre la rue Gustave Eiffel et l'ouvrage de franchissement de l'Estey de Tartifume au sud.

Ces travaux **débuteront à compter du mardi 25 aout 2025 pour une durée prévisionnelle de 3 mois**, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Ils se dérouleront **en 3 phases** comme indiqué au verso du document.

Les principales caractéristiques de l'aménagement sont :

- **La création d'une piste cyclable** bidirectionnelle de 3 m de large coté Garonne
- **L'élargissement du trottoir** coté centre commercial
- **La réhabilitation du réseau d'éclairage public**

Conformément à **l'arrêté municipal n°2025-00491-T en date du 13 aout**, les mesures de police suivantes seront prises au droit du chantier afin de faciliter la circulation et le bon déroulement des travaux avec :

- **L'interdiction de stationner des deux côtés de la voie**
- **Le maintien d'un cheminement piéton** du côté opposé aux travaux
- **La mise en place d'un alternat avec refuges** afin de gérer la circulation maintenue
- L'accès aux services de secours, de ramassage des ordures ménagères et des riverains sera maintenu

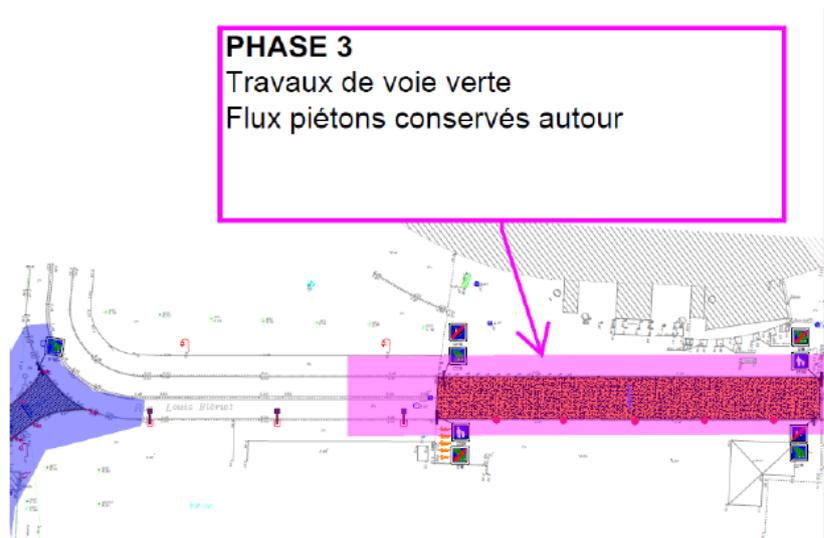
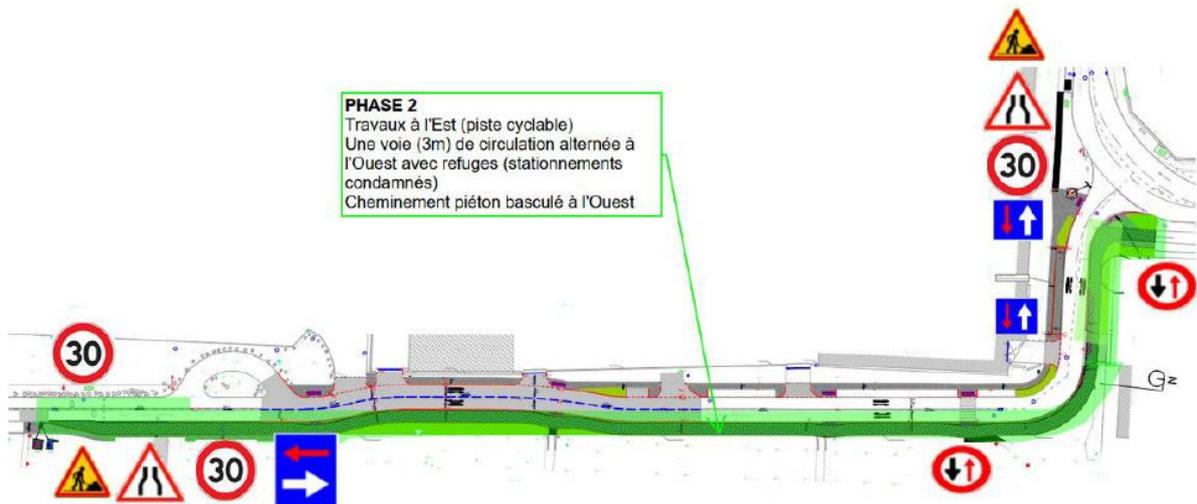
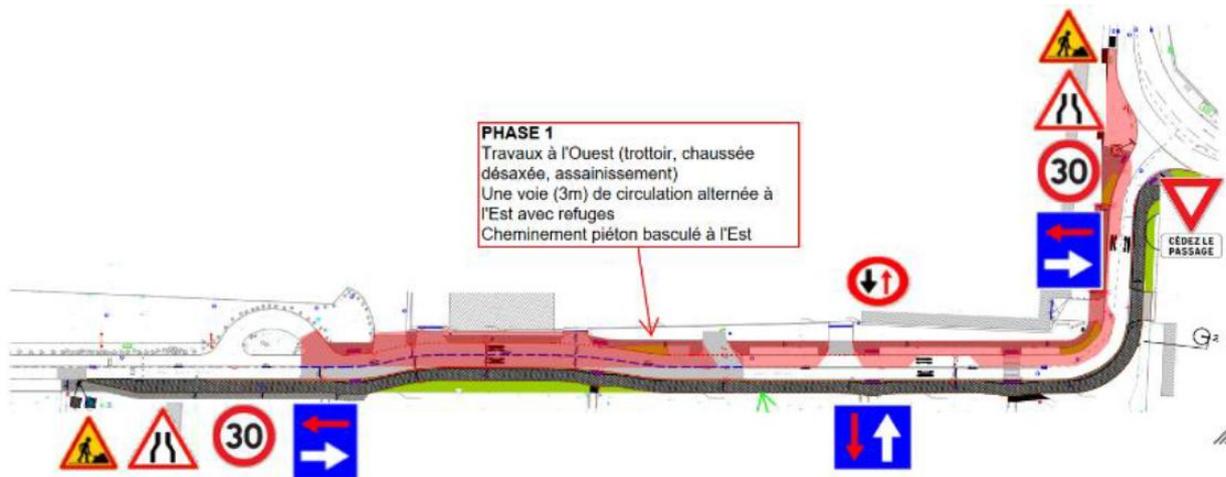
Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et espérons que le futur aménagement viendra améliorer vos usages.

Pour toutes questions liées au déroulement de ces travaux, vous pouvez contacter :

- Le standard des services de Bordeaux Métropole en charge de cet aménagement au Pôle Territorial Sud : 05.35.31.96.50
- Le responsable de projet, Jean-François SOUET : [jf.souet@bordeaux-metropole.fr](mailto:jf.souet@bordeaux-metropole.fr) 07.64.74.67.69
- Le maitre d'œuvre des travaux Jérôme COUSTETS VERDI : 06.07.62.94.00 [jcoustets@verdi.fr](mailto:jcoustets@verdi.fr)

**Merci de votre compréhension**

## Principe de phasage des travaux



**Merci de votre compréhension**